Le point de vue biblique VIVRE DE FAÇON THÉONOME

Que veut dire théonome?

À l'occasion, il faut inventer le mot qui signifie ce que l'on veut dire si on n'en trouve aucun qui existe. C'est le cas de «théonome» que j'utilise aujourd'hui en opposition à autonome. Selon le Larousse, «autonome», qui réfère à l'idée d'indépendance, est composé de deux mots grecs, «autos» (soi-même) et «nomos» (loi). Pour sa part, «théonome» est formé de «theos» (Dieu) et «nomos» (loi). Vivre de façon théonome revient donc à dire: vivre selon la loi d'un autre, Dieu en l'occurrence.

La chanson populaire américaine intitulée «Je le ferai à ma façon» évoque bien le principe d'autonomie. Cependant, ce n'est pas ainsi que les croyants sont appelés à vivre. Voyons ce que la Bible déclare à ce sujet: «Je vous dis donc ceci: laissez le Saint-Esprit diriger votre vie, et vous n'obéirez pas aux désirs qui animent l'homme livré à lui-même. Car ses désirs sont diamétralement opposés à ceux de l'Esprit; et l'Esprit a des désirs qui sont à l'opposé de ceux de l'homme livré à lui-même. Les deux sont opposés l'un à l'autre, c'est pourquoi vous ne pouvez pas être votre propre maître. Mais si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes plus sous le régime de la Loi.» (Galates 5:16-18)

Une bonne nouvelle!

Le chrétien n'a plus à vivre de façon autonome, selon sa propre loi qui n'est en fait que celle de sa justice propre. Il est désormais placé sous une nouvelle loi, celle de l'Esprit de vie en Jésus-Christ qui lui permet de vivre selon la Grâce de Dieu. «Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus Christ. En effet, la loi de l'esprit de vie en Jésus Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort. Car Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, et cela afin que la justice de la loi fût accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit.» (Romains 8:1-4)

Plus besoin de porter le fardeau de devoir se justifier ni de s'efforcer de parvenir à plaire à Dieu; cela a déjà été accompli par l'œuvre de Christ. Maintenant, il ne reste qu'à se maintenir par la foi dans la justice parfaite qui nous a été acquise en Jésus-Christ. Bien entendu, il en est un qui tient à ce que ça ne soit pas possible. Mais le combat se situe précisément là! Cette position que nous avons reçue en Jésus-Christ doit devenir la réalité dans notre expérience de vie. Comme nous l'avons vu dans les autres textes, ce n'est pas ce que nous voyons qui est vrai, mais plutôt ce que nous croyons.

«Car nous sommes devenus participants de Christ, pourvu que nous retenions fermement jusqu'à la fin l'assurance que nous avions au commencement.» (Hébreux 3:5)

Denis Côté, en remplacement du pasteur Réal Gaudreault.